

# ACCUEILS PERISCOLAIRES

## COMMENTRY



# ANNEE 2018/2019

Mairie de COMMENTRY / Service Jeunesse  
Tél : 04.70.08.33.39

# SOMMAIRE

<b>I. PROJET EDUCATIF</b>	<b>3</b>
.....	
<b>II. PRESENTATION DES 5 ACCUEILS PERISCOLAIRES</b>	<b>4</b>
.....	
<b>A. LES STRUCTURES</b>	
<b>B. HORAIRES ET JOURS DE FONCTIONNEMENT</b>	
<b>C. LES INSCRIPTIONS</b>	
<b>D. ORGANISATION DU COLLECTIF ENFANTS ET ADULTES</b>	
<b>III. PROJET D'ANIMATION</b>	<b>6</b>
.....	
<b>A. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES</b>	
<b>B. LES PROJETS D'ACTIVITES</b>	
<b>C. L'EVALUATION</b>	

## I. PROJET EDUCATIF

Permettre aux enfants et aux jeunes de se développer et de s'épanouir en leur donnant les moyens d'apprendre, de comprendre, de proposer et d'agir, telle est la volonté qui guide l'équipe municipale et qui anime l'ensemble de ses partenaires. Pour ce faire, il est nécessaire de développer une réflexion, une approche globale de l'enfant et du jeune en tenant compte de leurs différents temps de vie : scolaire, péri et extra scolaires. Aussi, les Elus ont souhaité créer un document de référence et d'orientation qui énonce un projet éducatif collectif et global, les valeurs qu'ils veulent privilégier et les moyens à mettre en place pour y répondre.

### LES OBJECTIFS VISES

La finalité de l'accueil de loisirs est de compléter l'action éducative durant le temps de loisirs dans le contexte particulier d'une structure collective afin de permettre à l'enfant et au jeune, par la pratique d'activités, de prendre conscience de son rôle dans le groupe ainsi que la place que jouent les autres dans celui-ci.

#### Objectifs éducatifs :

- ↳ Favoriser la découverte de son environnement en proposant des activités de sensibilisation au développement durable,
- ↳ Contribuer à la découverte et la pratique d'activités sportives et socioculturelles en mettant en place des actions diversifiées et en incitant à la créativité par toutes formes d'expression individuelle et collective,
- ↳ Mettre en valeur les créations, les projets des enfants et des jeunes lors d'évènements,
- ↳ Développer l'autonomie et l'esprit d'initiative de l'enfant et du jeune dans les actes de la vie quotidienne,
- ↳ Sécuriser l'enfant et le jeune tant au niveau physique, psychologique qu'affectif.

#### Objectifs sociaux :

- ↳ Mener une politique Co-éducative avec les familles et les enfants en favorisant leurs participations dans l'organisation des actions et plus généralement concourir à la volonté inscrite dans le contrat de ville en veille active de Commeny de faciliter la parentalité,
- ↳ Développer la communication avec les familles,
- ↳ Mener des partenariats avec les établissements scolaires, les associations locales et les services municipaux afin de favoriser les échanges et de mutualiser les moyens.

## II. PRESENTATION DES 5 ACCUEILS PERISCOLAIRES :

### A. LES STRUCTURES:

Chaque accueil périscolaire se situe au sein des écoles de Commentry.

	Lieu d'implantation	Capacité d'accueil	Locaux
AP du Bois	Espace François Mitterrand Boulevard du Général De Gaulle	25 enfants dont 20 de – 6 ans	<ul style="list-style-type: none"><li>- 1 salle d'activités</li><li>- 1 salle de motricité</li><li>- 2 cours+ structure de jeux</li><li>- Salle de l'ancien accueil périscolaire</li></ul>
AP Bourbonnais	rue du Bourbonnais	25 enfants dont 20 de – de 6 ans	<ul style="list-style-type: none"><li>- 1 salle d'activités</li><li>- 2 cours +1 en herbe + structure de jeux</li><li>- possibilité d'utiliser la salle des restaurants scolaires</li></ul>
AP Vieux Bourg	rue Henri Antoine Baur	40 enfants dont 20 de – 6 ans	Au rez de chaussée : <ul style="list-style-type: none"><li>- 2 salles activités</li><li>- 1 bureau</li></ul> Au 1 <sup>er</sup> étage : <ul style="list-style-type: none"><li>- 3 salles d'activités</li></ul> A l'extérieur : <ul style="list-style-type: none"><li>- 2 cours</li><li>- 1 salle polyvalente</li></ul>
AP Pourcheroux	rue des Ecoles	28 enfants	<ul style="list-style-type: none"><li>- 1 salle d'activités</li><li>- 1 salle polyvalente</li><li>- 3 cours</li><li>- 1 structure de jeux</li><li>- 1 salle des restaurants scolaires</li></ul>
AP Edith Busseron	rue Lavoisier	42 enfants	<ul style="list-style-type: none"><li>- 3 salles d'activités</li><li>- 2 salles polyvalentes</li><li>- 3 cours+ 1 en herbe + 1 plateau sportif</li></ul>

## **B. HORAIRES ET JOURS DE FONCTIONNEMENT:**

Les structures fonctionnent en périodes scolaires de septembre à juillet, les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

- Le matin : de 7 h 30 à 8 h 30
- Le soir : de 16 h 30 à 18 h 30 pour les sites du Bois, Bourbonnais et Vieux Bourg  
de 16 h 15 à 18 h 30 pour les sites de Pourcheroux et Busseron

## **C. LES INSCRIPTIONS:**

Elles s'effectuent en Mairie, auprès du service jeunesse ou par le site internet de la ville de Commentry, au moyen d'un formulaire rempli par les familles indiquant notamment leurs coordonnées (avec au moins deux numéros de téléphone) ainsi qu'une fiche sanitaire. Les données sont informatisées.

L'assurance extrascolaire ou responsabilité civile et individuelle des familles est obligatoire.

La famille s'engage sur les jours de la semaine : matins ou/et soirs, ceci pour une période de 2 mois environ (jusqu'aux vacances scolaires suivantes), reconductible tacitement ou à la semaine selon un planning de travail.

En cas de modification ou d'arrêt, le service doit être informé avant le vendredi 18h30 de la semaine précédente. Une modification de fréquentation pendant la semaine en cours ne sera acceptée que pour des cas exceptionnels et sur présentation d'un justificatif (arrêt maladie, hospitalisation, décès, attestation de l'employeur ou de pôle emploi). Les autres absences sont facturées au rythme de l'inscription hebdomadaire, sauf si l'enfant est absent de l'école.

## **D. ORGANISATION DU COLLECTIF ENFANTS ET ADULTES**

### **Le Personnel :**

L'équipe d'animation se compose de :

- une Directrice "multi-site" diplômé BAFD et Adjoint d'animation principal 1<sup>ère</sup> classe de la Fonction Publique Territoriale
- un Directeur adjoint : diplômé BEESAPT
- treize animateurs diplômés : 1 BAFD, 5 BAFA, 3 BAFA+ CAP petite enfance, 4 CAP petite enfance
- 13 PSC1

Sur les accueils périscolaires du Bois, du Vieux Bourg et du Bourbonnais, ce sont les ATSEM qui assurent l'animation à tour de rôle selon un planning établi chaque semaine. Sur les accueils périscolaires de Busseron et de Pourcheroux, ce sont des animatrices permanentes.

Chaque accueil a un référent pour un an (renouvelable).

L'entretien des locaux est assuré par du personnel communal.

### **Fonctionnement de la direction « multi-sites » :**

**La directrice reste disponible et joignable à tout moment pendant les temps d'accueil périscolaires.**

Son rôle :

- elle effectuera des visites sur chaque site en présence des enfants :  
au minimum une fois par semaine incluant le goûter, les activités et l'arrivée des premiers parents.
- elle contrôlera les cahiers de transmission et de soins.
- elle contrôlera la température du frigo et de la fiche journalière
- elle interviendra à la demande pour tout souci ou problème

Avec l'équipe entière, 2 bilans sont prévus en début et en fin d'année.

Elle pourra être présente lors des réunions par site organisées avant chaque période de vacances : moment privilégié d'échanges sur le fonctionnement, les cas particuliers, les activités.

Elle contrôlera les pharmacies (hors présence des enfants) en juin/juillet et décembre/janvier.

### **Préparation et évaluation :**

L'équipe d'animation se réunira 1 fois par trimestre pour évoquer :

- Bilan du trimestre écoulé, bilan de fin d'année scolaire en juin, bilan de rentrée en septembre-octobre.
- Relations avec les parents
- Transmission d'informations diverses
- Gestion de l'organisation
- Formation
- Evaluation du Projet pédagogique (fin juin ou début septembre).

Les animateurs de chaque structure se réuniront sur chaque période scolaire pour :

- L'établissement des plannings d'activités
- La préparation des ateliers
- Les commandes de goûters et de fournitures.

## **L'organisation des activités :**

Un programme d'activités journalier ou hebdomadaire sera préparé par les équipes d'animation en fonction des saisons et de l'actualité. Les enfants ont libre choix des activités.

## **Les enfants :**

Les enfants sont âgés de 2 ½ ans à 11 ans environ (de la petite section maternelle au CM2). Pour chaque accueil, un listing de pointage sera établi par semaine par le service jeunesse de la commune de Commentry.

Chaque accueil périscolaire est fréquenté en moyenne par 4 à 25 enfants par heure.

Lorsque l'effectif des enfants est supérieur au taux d'encadrement légal (plus de 10 pour les moins de 6 ans ou plus de 14 pour les plus de 6 ans) un renfort de personnel sera mis en place.

- Le matin, les enfants sont déposés par leurs parents de façon échelonnée entre 7h30 et 8h30. Des activités leur sont alors proposées par l'animatrice. Les enfants ont le choix entre du coloriage, des activités manuelles selon les thèmes définis, des jeux de société, des jeux collectifs, des jeux libres ou un temps calme.
- Le soir, les enfants sont donnés par les enseignants. Dès l'arrivée de tous les enfants, l'animatrice propose un goûter. Les enfants participent ensuite aux tâches de la vie quotidienne (nettoyage des tables, de la vaisselle...). Les enfants ont comme le matin le choix entre différentes activités avec en plus, en fonction de la météo, des activités extérieures. Ils partent de façon échelonnée jusqu'à 18h30.

Pour le soir, une copie du listing de pointage est aussi donnée aux directeurs des écoles afin que chaque enseignant en prenne connaissance.

## **Le goûter :**

Chaque accueil propose un goûter aux enfants, préconisé par une diététicienne, et est constitué :

- D'un produit laitier (fromage, yaourt, lait)
- De pain
- De chocolat ou beurre ou confiture
- D'un fruit
- D'eau

Occasionnellement, des exceptions peuvent être proposées lors de petites fêtes comme les anniversaires, Noël ...

### III. PROJET D'ANIMATION

#### A. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

➤ Faciliter l'implication des familles

- Prendre le temps nécessaire à l'accueil des nouvelles familles et des nouveaux enfants accueillis, de présenter l'équipe d'animation et les locaux aux parents et aux enfants.
- Développer l'esprit de convivialité avec aussi la notion de partage lors du goûter pris ensemble et en permettant aux parents de prendre part à certaines activités proposées (goûter de Noël, galettes des rois, crêpes party...)

➤ Améliorer la communication :

- Instaurer un lien éducatif et de médiation entre l'enfant, la famille, l'accueil périscolaire, l'école et le service jeunesse pour favoriser la compréhension, la connaissance mutuelle et la cohérence entre les différents apprentissages de la vie de l'enfant mais aussi pour une meilleure coordination administrative (élaboration des plannings).
- Mettre en place des temps de paroles avec les enfants : présentation des activités proposées et des thèmes choisis à chaque période et permettre aux enfants de proposer des activités.

➤ Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie suivant les possibilités et les besoins de chacun

- Créer un cadre sécurisant permettant à l'enfant de se débrouiller seul, d'expérimenter par lui-même en lui donnant la possibilité de choisir son activité parmi celles proposées et non pas en lui imposant une.
- Développer les activités permettant à l'enfant d'agir sans l'assistance d'un adulte en donnant des responsabilités dans l'activité (expliquer un jeu aux autres enfants, montrer et expliquer le déroulement de la création d'un objet...) : faire confiance.
- Permettre la responsabilisation des enfants par l'apprentissage de la vie en collectivité, en participant aux tâches de la vie quotidienne (installation du goûter, d'une activité, nettoyage des tables, des verres des pinces, rangement du matériel...) et en favorisant l'entraide, la responsabilisation, le contrôle de ses émotions.



- Favoriser la socialisation de l'enfant et l'apprentissage de la vie en groupe
  - Respecter des règles de vie élaborées avec les enfants en tenant compte de leur sécurité physique et affective et du cadre que l'on veut faire appliquer en début d'année. Ces règles pourront être affichées et compréhensibles par tous (texte, images et dessins).
  - Insister sur l'importance de la politesse et du respect d'autrui (les enfants entre eux, envers l'équipe d'animation, le personnel de service, les autres parents...) et faire attention au langage employé par l'animateur.
  - Développer les activités et les jeux collectifs pour favoriser l'intégration par l'entraide collective, pour améliorer le contact et ne pas laisser un enfant s'isoler.
  - Sensibiliser les enfants au développement durable en faisant le tri sélectif, en créant avec des matériaux de récupération, en utilisant ce que l'on trouve dans la nature, sur les sites (feuilles, brindilles, cailloux...).
  - Minimiser l'esprit de compétition en abordant chaque activité, chaque jeu de façon ludique et conviviale, sans notion de performance.

## **B. LES PROJETS D'ACTIVITES :**

Les projets d'activités sont élaborés pour chaque période scolaire sur chacun des sites. Les animateurs se réunissent par site avant les vacances pour choisir le prochain thème et la création d'activités manuelles.

Les enfants acteurs de l'accueil périscolaire auront la possibilité de choisir ou de modifier à tout moment l'activité en concertation avec les animateurs dans la mesure du possible et exprimeront leurs envies avant les vacances.

Selon les sites, un thème sur une semaine, un trimestre est choisi.

## **C. L'EVALUATION :**

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence de ce projet, entre les finalités définies et le fonctionnement quotidien des accueils périscolaires en référence aux orientations éducatives de la commune. Tout au long de l'année, les objectifs fixés par l'équipe d'animation seront évalués de façon régulière notamment lors de bilans avec les enfants et lors des réunions de l'équipe.

- Evaluation avec les enfants :
  - Pour les enfants de moins de 6 ans, une évaluation en fin d'activité est proposée. On leur demande de s'exprimer sur l'activité faite en utilisant des soleils ou des nuages ou de la pluie

- Pour les enfants de plus de 6 ans, l'évaluation se fait en fin de chaque période écoulée. Les enfants proposent des activités ou jeux pour la période suivante. Lors des goûters des échanges permettent d'évaluer les plus et les moins des activités.
- Evaluation au sein de l'équipe : bilans quantitatifs et qualitatifs sur chaque accueil périscolaire (en fin de période) et avec l'ensemble des agents (une fois par trimestre) ainsi que des temps informels au cours de la semaine.
- Evaluation avec les parents : échanges avec l'animateur au moment de la restitution des enfants et avec le service jeunesse pour la fréquentation hebdomadaire.
- Les indicateurs d'évaluation au niveau du public seront les suivants :
  - Satisfaction de l'enfant.
  - Relations avec les enfants.
  - Relation avec les parents.
  - Les demandes des enfants ont-elles été satisfaites ?
  - Le cahier de liaison/transmission permet de garder une trace écrite.